



RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS 2023

TABLE DES MATIÈRES

Mandat	Page 2
Dates Importantes	Page 2 - 3
Site Internet	Page 3
Catégories de prix	Page 3
Critères d'admissibilité	Pages 3 - 5
Candidatures/Inscriptions	Pages 5 - 6
Frais d'inscription	Pages 7 - 8
Critères d'inscription	Pages 9 - 13
Le Prix Nobis de l'icône de l'industrie	Page 14
Modalités d'inscription pour tous les candidats	Page 14
Définitions des catégories	Page 14
Processus de sélection et de vote	Page 15
Prix octroyés par un jury	Page 16
Gagnants officiels des Prix CAFTCAD 2023	Page 16
Médias Sociaux et Pour Considération	Page 17
Foire aux questions	Page 17

Le présent document contient toutes les règles, tous les règlements et processus d'inscription pour les Prix CAFTCAD 2023. Nous vous conseillons de le lire attentivement et entièrement avant d'envoyer votre formulaire de demande. Toutes les questions supplémentaires relatives au processus d'inscription doivent être envoyées à submissions@thecaftcadawards.com

Mandat

Promouvoir et célébrer l'excellence dans les Arts du costume de l'industrie canadienne et leur contribution dans le domaine international de la télévision et du cinéma et des arts numériques.

L'événement annuel des Prix CAFTCAD récompensera tout un éventail de talents, une foule d'éléments contemporains, d'époque et de fantaisie ; diverses plateformes médiatiques ainsi que les différents formats et budgets qui existent dans l'industrie canadienne des arts du costume pour la télévision et le cinéma.

Les Prix sont administrés par les comités de remise des Prix CAFTCAD et par la CAFTCAD

DATES IMPORTANTES

Toutes les heures sont indiquées en HNE

Période de diffusion admissible pour les inscriptions :
1er septembre 2021 au 1er mars 2023

Candidatures anticipées via www.thecaftcadawards.com
Lundi, le 19 septembre, 2022 à lundi le 10 octobre, 2022 à 23h59

Dernier jour pour recevoir le paiement des candidatures anticipées
Jeudi, le 13 octobre, 2022

Candidatures ordinaires via www.thecaftcadawards.com
Mardi, le 11 octobre 2022 à lundi le 7 novembre, 2022 à 23h59

Dernier jour pour recevoir le paiement des candidatures ordinaires
Jeudi, le 10 novembre 2022

Premier tour de scrutin par un jury sélectionné
Dimanche, le 20 novembre à mercredi le 21 décembre 2022

Annnonce des nominations officielles
Jeudi, le 12 janvier, 2023

Annonce de la lauréate ou du lauréat du Prix Nobis de l'icône de l'industrie
Jeudi, le 12 janvier, 2023

Deuxième tour de scrutin par les membres CAFTCAD pour les finalistes en nominations officielles
Vendredi, le 20 janvier, 2023 à dimanche le 12 février, 2023

Dernier jour pour s'inscrire en tant que membre CAFTCAD afin d'être admissible à voter.
Lundi, le 30 janvier, 2023

Présentation des Prix CAFTCAD : Évènement en gala sur place au Musée Aga Khan
Dimanche, le 5 mars, 2023

SITE INTERNET

Pour faire une demande en ligne
www.thecaftcadawards.com/submissions

CATÉGORIES DES PRIX CAFTCAD

1. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Textiles
2. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Création
3. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Illustration
4. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Création SFX
5. Conception/stylisme pour vidéoclips & publicités
6. Conception des costumes pour une web-série
7. Conception des costumes pour un court métrage
8. Conception des costumes pour un long métrage indépendant (moins de 20 000 \$ de budget pour les costumes)
9. Conception des costumes pour la télévision — Contemporain
10. Conception des costumes pour la télévision — Époque
11. Conception des costumes pour la télévision — Science-fiction/fantaisie
12. Conception des costumes pour le cinéma — Contemporain
13. Conception des costumes pour le cinéma — Époque
14. Conception des costumes pour le cinéma — Science-fiction/Fantaisie
15. Conception des costumes pour la télévision — International
16. Conception des costumes pour le cinéma — International
17. Le Prix Nobis de l'icône de l'industrie

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Les Prix CAFTCAD sont ouverts tant aux membres CAFTCAD qu'aux non-membres.
2. Pour être admissibles aux Prix CAFTCAD 2023, les candidates ou candidats doivent être citoyennes ou citoyens canadiens ou avoir le statut de résidente ou résident permanent au Canada. Les productions soumises pour candidature doivent avoir été produites au Canada (les costumes doivent avoir été essentiellement conçus et créés au Canada). Pour les coproductions, un minimum de 50 % de la conception et de la création des costumes doit avoir été effectué au Canada.

Pour les candidates et candidats au Prix Conception des costumes pour le cinéma et la télévision - International, veuillez vous référer au point 11 ci-dessous qui indique les critères d'admissibilité précis.

3. Toute candidate ou tout candidat doit avoir reçu une mention au générique dans la catégorie pour laquelle elle ou il désire s'inscrire. Si la candidate ou le candidat n'est pas mentionné au générique, son chef de département ou le producteur pourra soumettre une liste d'équipe ou une lettre. Veuillez envoyer les documents à l'adresse courriel suivante : submissions@thecaftcadawards.com indiquez l'objet : **Candidature/Nom du projet/Générique**

Par exemple : Candidature/Beachcombers the Movie/Conception de costumes

4. Le nombre d'inscriptions pour, ou de la part de, chaque candidate ou candidat, se limite à cinq (5).

5. Les longs métrages, les séries télévisées, les web-séries originales, les courts métrages, les vidéoclips et les publicités doivent avoir eu leur première dans un festival, dans un cinéma ou avoir été diffusés à la télévision ou sur le Web, en ligne, en continu ou sur demande, entre les dates admissibles.

Période d'admissibilité : 1er septembre 2021 au 1er mars 2023

6. Pour les catégories Conception des costumes pour la télévision, au moins un (1) épisode d'une série doit avoir été diffusé au cours de la période d'admissibilité, cependant, un (1) seul épisode de cette série peut être soumis dans la course aux nominations. Une exception est faite si différents concepteurs ou conceptrices des costumes ont participé à différents épisodes. Par exemple, les costumes du pilote de la série ont été conçus par une personne ceux du reste de la série par une autre. Si un épisode est en deux (2) parties, seule une (1) partie est admissible.

7. Plusieurs épisodes de la même série télévisuelle peuvent être soumis dans plus d'une catégorie dans le cas suivant exclusivement. Ex. : L'épisode 1205 comporte des costumes contemporains et peut être soumis pour le prix Conception des costumes pour la télévision — Contemporain. Cependant, l'épisode 1209 était un flashback d'époque (où au moins 60 %

des minutes diffusées comportent des costumes d'époque), il peut donc être soumis pour le prix Conception des costumes pour la télévision — Époque. De cette façon, différents épisodes de la même série peuvent être soumis dans différentes catégories. Seulement 1 épisode de cette série peut être soumis dans chaque catégorie. Exemple : La série « Black Mirror », selon l'épisode, peut être soumise comme candidate tant aux prix contemporains ainsi que d'époque en fonctions des costumes présentés dans l'épisode.

8. Pour se qualifier dans un genre de catégorie (époque, science-fiction/fantaisie, contemporain), au moins 60 % du programme (temps d'écran calculé en minutes, générique non compris) doit comporter des costumes de ce genre. Ex. : Si un film comporte des scènes de flashback remontant 50 ans dans le temps, au moins 60 % de l'action de ce film doit se dérouler à cette époque pour se qualifier dans ce genre.

9. Le projet doit être soumis dans le genre des costumes et non dans le genre du projet. Par exemple, si une série est considérée comme de la science-fiction/fantaisie, mais que ses costumes sont des créations réalistes des 1980, le projet doit être soumis dans la catégorie Époque et non Science-fiction/fantaisie.

10. Pour être admissible au Prix de la Conception des costumes pour le cinéma et la télévision - International, la candidate ou le candidat doit être citoyenne ou citoyen canadien ou avoir le statut de résidente ou de résident permanent au Canada. Les projets peuvent inclure les épisodes télévisés, les web-séries, les films pour la télévision ou les longs métrages. Les candidatures devraient être d'une durée d'au moins cinquante (50) minutes et jusqu'à quatre (4) heures maximum. Pour la télévision, au moins six (6) épisodes doivent avoir été diffusés au cours de la période d'admissibilité cependant, un (1) seul épisode peut être soumis dans la course aux nominations. Une exception est faite si différents concepteurs ou conceptrices des costumes ont participé à différents épisodes. Par exemple, les costumes du pilote de la série ont été conçus par une personne et ceux du reste de la série par une autre.

11. Les projets peuvent être soumis pour une seule catégorie (par exemple, soit dans la catégorie indépendant, soit dans contemporain, pas les deux). Cependant, on peut soumettre un projet pour tous les genres de catégories (télé ou cinéma) et dans n'importe quelle, ou dans toutes les catégories d'excellence dans les métiers d'art.

12. Les candidatures pour la conception des costumes d'une web-série doivent présenter un contenu original. Les web-séries qui soutiennent une série télévisée existante ou un long métrage ne seront pas considérées selon ces critères ; par exemple, une même société de production crée une web-série pour accompagner sa série télévisée.

13. NOUVEAU* Une web-série ne peut être candidate si elle fait la promotion d'un produit ou d'un service (ex. : elle ne peut pas être une longue publicité).

14. NOUVEAU* Seulement 2 épisodes, ou jusqu'à 20 minutes d'une web-série, peuvent être soumis pour considération

15. NOUVEAU* Si la demande est faite pour le compte de quelqu'un d'autre, la partie qui fait la demande doit en informer l'autre personne ainsi que confirmer que toute l'œuvre et les informations fournies sont pertinentes à cette personne.

CANDIDATURES/INSCRIPTIONS

1. Nous vous encourageons fortement à soumettre une candidature pour vous-mêmes et pour votre projet. Les candidatures peuvent aussi être soumises de la part de réseaux, de sociétés de production, de syndicats, de coordonnateurs de publicités ou de marketing ou d'agence artistiques. Une personne-ressource désignée doit être inscrite sur le formulaire de demande. Les coordonnées de l'artiste doivent aussi être inscrites au cas où il ou elle remporterait la nomination.
2. Toute fausse information soumise avec la candidature disqualifiera automatiquement les candidats ou les gagnants.
3. Des frais de service de 15 % plus TVH seront perçus sur tout remboursement en cas de demande de candidature inexacte. Veuillez lire attentivement toutes les exigences dans les Règles et Règlements.
4. Les frais d'inscription ainsi que les cotisations des membres CAFTCAD (si applicable) doivent être acquittés en ligne dans les trois jours suivant la réception de la facture. Les candidatures ne seront pas traitées si les frais n'ont pas été acquittés et seront disqualifiées après 3 jours de non-paiement.
5. Les frais de soumission seront appliqués aux membres CAFTCAD dont les frais de cotisation n'ont pas été acquittés.
6. Une facture pour les frais d'inscriptions d'une soumission complète et exacte sera envoyée par courriel à l'adresse fournie. Les demandes ne seront pas traitées avant la réception du paiement. Cela peut prendre jusqu'à trois jours pour recevoir voir une facture. Le paiement pour les candidatures ordinaires doit être reçu au plus tard lundi, le 7 novembre, 2022.
7. Seules les candidatures complètes et exactes reçues avant lundi, le 10 octobre, 2022 pourront bénéficier du tarif réduit anticipé. Le paiement pour les candidatures anticipées doit être reçu au plus tard jeudi, le 13 octobre, 2022. Si la demande ou le paiement ne sont pas reçus avant ces dates, le tarif courant sera appliqué.
8. Seuls les candidats sélectionnés comme finalistes en nomination officielle seront avisés d'ici jeudi, le 12 janvier, 2023.

9. S'il n'y a pas assez de candidatures reçues dans une catégorie, les Prix CAFTCAD se réservent le droit de supprimer cette catégorie pour cette année. Par ailleurs, si un grand nombre de candidatures sont reçues dans une catégorie, les Prix CAFTCAD peuvent prendre la décision de créer une nouvelle catégorie. De la même manière, les catégories pourraient être combinées.

10. Si une catégorie est supprimée à cause d'un trop petit nombre de candidatures reçues, un remboursement sera émis dans les 14 jours suivant la date de fermeture de la période d'inscription.

11. Il est la responsabilité de la candidate ou du candidat de céder les droits de téléchargement et d'hébergement pour toutes les vidéos soumises aux fins de visionnement et de vote pour la nomination des lauréates et lauréats des Prix par le jury et par les membres CAFTCAD, ainsi que les droits de sélection de clips par la CAFTCAD à des fins promotionnelles et de diffusion au cours de la présentation des Prix. Les bandes-annonces ne sont pas acceptées.

12. Si le lien de la vidéo soumise expire, si le mot de passe change ou si pour toute raison, la vidéo devient inaccessible au jury ou aux votants CAFTCAD, la demande pourrait être disqualifiée. Il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer que le lien est actif tout au long de la période de vote.

13. Le nom de la candidate ou du candidat inscrit sur la demande sera celui utilisé aux fins de publicité en cas de nomination ou de victoire. S'il y a des noms supplémentaires qui doivent être rajoutés après l'annonce des Nominations officielles aux médias jeudi, le 12 janvier, 2023 des frais de 20,00 \$ seront facturés pour tout changement ou addition qui diffère du formulaire de demande original. Les demandes de changements peuvent être effectuées dans les 10 jours suivant l'annonce des Nominations officielles seulement.

14. Pour les catégories de Conception des costumes ou Stylisme, seul le nom de la conceptrice ou du concepteur, de la ou du styliste sera utilisé à des fins publicitaires. Pour les catégories d'excellence dans les métiers d'arts, un nom d'équipe peut être soumis, ou jusqu'à 4 noms pourront être utilisés à des fins publicitaires. Tous les autres noms seront publiés sur notre site Internet ainsi que dans le programme de l'événement, si applicable.

FRAIS D'INSCRIPTION pour les catégories des Métiers d'art

- 1. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Textiles**
- 2. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Création**
- 3. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Illustration**
- 4. Prix de l'excellence dans les métiers d'art — Création SFX**

Membres CAFTCAD en règle

(frais de cotisation acquittés au moment de la soumission de la candidature) :

PRIX RÉDUIT ANTICIPÉ : 75,00 \$ plus TVH

PRIX COURANT : 90,00 \$ plus TVH

Non-membres CAFTCAD :

PRIX RÉDUIT ANTICIPÉ : 120,00 \$ plus TVH

PRIX COURANT : 140,00 \$ plus TVH

1. Veuillez prendre note que si une candidate ou un candidat décide de devenir membre CAFTCAD en cours du processus de soumission d'une candidature, il devra payer les frais de cotisation pour un an. L'année d'adhésion pour les membres CAFTCAD est du 1er juin au 31 mai de l'année suivante. Le formulaire de demande d'adhésion est disponible ici : <https://www.caftcad.com/join/>. Les demandes ne seront pas traitées avant la réception des frais de cotisation.

2. Tous les frais doivent être reçus au plus tard jeudi, le 10 novembre, 2022, sinon la demande de candidature sera disqualifiée.

FRAIS D'INSCRIPTION pour court métrage ou long métrage indépendant

5. Conception/stylisme pour vidéoclips & publicités

6. Conception des costumes pour une web-série

7. Conception des costumes pour un court métrage

8. Conception des costumes pour un long métrage indépendant (moins de 20 000 \$ de budget pour les costumes)

Membres CAFTCAD en règle

(frais de cotisation acquittés au moment de la soumission de la candidature) :

PRIX RÉDUIT ANTICIPÉ : 85,00 \$ plus TVH

PRIX COURANT : 100,00 \$ plus TVH

Non-membres CAFTCAD :

PRIX RÉDUIT ANTICIPÉ : 125,00 \$ plus TVH

PRIX COURANT : 145,00 \$ plus TVH

1. Veuillez prendre note que si une candidate ou un candidat décide de devenir membre CAFTCAD en cours du processus de soumission d'une candidature, il devra payer les frais de cotisation pour un an. L'année d'adhésion pour les membres CAFTCAD est du 1er juin au 31 mai de l'année suivante. Le formulaire de demande d'adhésion est disponible ici : <https://www.caftcad.com/join/>. Les demandes ne seront pas traitées avant la réception des frais de cotisation.

2. Tous les frais doivent être reçus au plus tard jeudi, le 10 novembre, 2022, sinon la demande de candidature sera disqualifiée.

FRAIS D'INSCRIPTION pour les catégories Cinéma et Télévision

- 9. Conception des costumes pour la télévision — Contemporain**
- 10. Conception des costumes pour la télévision — Époque**
- 11. Conception des costumes pour la télévision — Science-fiction/fantaisie**
- 12. Conception des costumes pour le cinéma — Contemporain**
- 13. Conception des costumes pour le cinéma — Époque**
- 14. Conception des costumes pour le cinéma — Science-fiction/Fantaisie**
- 15. Conception des costumes pour la télévision — International**
- 16. Conception des costumes pour le cinéma — International**

Membres CAFTCAD en règle

(frais de cotisation acquittés au moment de la soumission de la candidature) :

PRIX RÉDUIT ANTICIPÉ : 105,00 \$ plus TVH

PRIX COURANT : 125,00 \$ plus TVH

Non-membres CAFTCAD :

PRIX RÉDUIT ANTICIPÉ : 145,00 \$ plus TVH

PRIX COURANT : 175,00 \$ plus TVH

1. Veuillez prendre note que si une candidate ou un candidat décide de devenir membre CAFTCAD en cours du processus de soumission d'une candidature, il devra payer les frais de cotisation pour un an. **L'année d'adhésion pour les membres CAFTCAD est du 1er juin au 31 mai de l'année suivante.** Le formulaire de demande d'adhésion est disponible ici : <https://www.caftcad.com/join/>. Les demandes ne seront pas traitées avant la réception des frais de cotisation.

2. Tous les frais doivent être reçus au plus tard jeudi, le 10 novembre, 2022 sinon la demande de candidature sera disqualifiée.

SI VOUS ÊTES SÉLECTIONNÉ COMME FINALISTE EN NOMINATION OFFICIELLE, VOUS DEVEZ FOURNIR :

1. Une bande-annonce ou un extrait monté du projet inscrit, d'une durée de 30 à 120 secondes, doit être soumis en format HD pour être utilisé à des fins promotionnelles. Il pourrait être projeté derrière le gagnant à la cérémonie de remise des Prix ou être inséré dans la bande promotionnelle des finalistes en nomination officielle des Prix CAFTCAD 2022. Si aucun extrait n'a été soumis, le candidat ou la candidate donne le droit à la CAFTCAD d'en choisir et d'en monter un, selon la production soumise en candidature ou autres sources en ligne. Veuillez prendre note que la CAFTCAD se réserve le droit de ne pas présenter d'extrait si aucun n'a été soumis.

2. Du matériel visuel supplémentaire, tel que les costumes réels, les accessoires, les croquis, les plans de conception et des photographies à des fins d'affichage et de promotion. Si ceux-ci ne s'avèrent pas disponibles, le candidat sera quand même admissible à la nomination. S'ils désirent voir leur travail présenté virtuellement lors de l'événement, les candidates et candidats doivent remplir le formulaire de demande d'affichage qui sera envoyée aux candidates et candidats en nomination, dans le délai stipulé par le comité d'affichage des Prix CAFTCAD.

CRITÈRES DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Candidatures pour Excellence en conception des costumes pour le cinéma, la télévision, les longs métrages indépendants, les courts métrages, les web-séries originales, les vidéoclips ou les publicités et pour les films et la télévision — échelle internationale.

1. Toutes les candidates et candidats doivent remplir le formulaire de demande via le site Web des Prix CAFTCAD www.thecaftcadawards.com. Les demandes complètes doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : submissions@thecaftcadawards.com indiquez l'objet : Candidature/Catégorie/Nom du projet.

Par exemple : Candidature/Film Contemporain/Beachcombers the Movie

2. Le site pour les soumissions de candidatures sera ouvert à partir de 8h HNE, lundi, le 19 septembre, 2022 jusqu'à lundi, le 7 novembre, 2022, 23h59 HNE. Les candidatures pour les projets qui ont été diffusés au cours de la période d'admissibilité, mais qui ont été reçues après la date limite ne seront pas admissibles aux Prix CAFTCAD ultérieurs. Tout le matériel de soutien devra aussi être inclus au même moment.

3. Les soumissions de candidatures doivent inclure :

Un lien vers le projet soumis téléchargé sur Vimeo, sur YouTube ou Google Drive et mis à la disposition pour visionnement par le Jury et les membres CAFTCAD votants (il faut fournir le mot de passe si le site est protégé entre le moment de la soumission jusqu'au 15 février, 2023. Le candidat ou la candidate devra fournir l'accès pour les liens qui exigent un abonnement payant comme Netflix ou Amazon Prime, Hulu, Disney +. Le comité des Prix ne sera pas responsable de localiser les liens pour le candidat. Les soumissions avec des publicités « pop-up » seront disqualifiées.

Si le lien n'est pas fourni avant que le jury ne commence la délibération la soumission peut être disqualifiée sans remboursement.

NOUVEAU*, si la chaîne ou le studio décide d'envoyer les liens de visionnement directement aux membres du jury ou de la CAFTCAD, il faut inclure des explications relatives au programme soumis. La CAFTCAD fournira une lettre aux demandeurs qui pourront la faire parvenir à leurs sources qui désirent partager les liens directement. La CAFTCAD

partagera directement aussi les adresses courriel des membres du jury et de la CAFTCAD avec la chaîne ou le studio — coordonnées à fournir par le demandeur.

Un synopsis (max : 100 mots) du projet pour lequel la candidature est soumise. Si le synopsis dépasse le nombre de mots alloués, il sera coupé sans que le comité CAFTCAD n'en fasse la révision.

Biographie du/des participant(s) (max : 200 mots) si la biographie dépasse le nombre de mots alloué, elle sera coupée sans que le comité CAFTCAD n'en fasse la révision. Si plus d'une personne est incluse sur la demande, chacune peut écrire une biographie de 75 mots ou moins.

Un photo-portrait (minimum 200 dpi en format JPEG) du candidat ou de la candidate ou de l'équipe. Veuillez noter que celui-ci pourra être diffusé en format carré sur tous les médias sociaux, il faudra donc choisir une image qui remplit ce mandat.

Un énoncé de vision de la conceptrice ou du concepteur (max : 200 mots). Cet énoncé peut aborder l'inspiration, la recherche et les ressources utilisées. Si l'énoncé dépasse le nombre de mots alloué, il sera coupé sans que le comité CAFTCAD n'en fasse la révision.

Affiche ou image de l'émission incluant le titre du programme soumis. Veuillez noter que celle-ci pourra être diffusée en format carré sur tous les médias sociaux, il faudra donc choisir une image qui remplit ce mandat. Si l'image fournie ne correspond pas aux critères de taille, dpi ou format, le Comité pourra en choisir une autre image qui y ressemble le plus possible et provenant de sources en ligne.

La liste des noms de toute l'équipe du département des costumes correctement écrits. Les membres CAFTCAD ainsi que les non-membres doivent être inclus dans la liste.

4. Des frais de 20,00 \$ seront exigés pour tout changement de titre, d'orthographe ou tout ajout de membre d'équipe ou d'image, différent de la demande. Les changements ne seront pas effectués tant que les frais ne seront pas payés. Les factures pour les frais de changement seront reçues dans un délai de trois jours. Les changements ne seront pris en considération que 10 jours avant l'annonce des nominations officielles.

5. NOUVEAU* Les changements ou ajouts ne peuvent être demandés que 10 jours avant l'annonce des nominations officielles et téléversés sur le site Internet des Prix CAFTCAD. La date limite est le 21 janvier, 2023.

6. Si le synopsis, la biographie, l'énoncé de la conceptrice ou du concepteur ou de la créatrice ou du créateur dépassent le nombre de mots alloués, seul le nombre prévu sera pris à partir du début du texte. Aucune autre révision ne sera effectuée.

Pour l'Excellence en conception des costumes pour un long métrage indépendant :

1. Une lettre signée par la productrice ou le producteur et/ou le comptable de production attestant que le budget final dépensé par le département des costumes n'a pas dépassé 20 000 \$ CAN avant TVH. Une copie du budget final pourrait être exigée. La lettre ou le budget final doit être envoyé par courriel à submissions@thecaftcadawards.com. Veuillez inscrire : CANDIDATURE POUR LONG MÉTRAGE INDÉPENDANT dans l'objet du courriel. Cette lettre devra être reçue au plus tard le 10 novembre, 2023 pour être admise.

Candidatures pour les prix d'Excellence dans les métiers d'art : Textiles, Création, Dessin de costume et Création SFX

1. Les Prix pour l'Excellence dans les métiers d'art sont décernés aux individus, ou aux équipes, qui créent, qui confectionnent ou qui fabriquent des éléments artistiques sur une production particulière. Cela inclut le travail du cuir, l'armurerie, l'art de la patine, la peinture ou teinture de textile, la confection d'accessoires, le coupage, la couture, la taille et le dessin de costumes et le travail avec des méthodes non traditionnelles comme la sculpture, le moulage et le coulage.

2. Toutes les candidates et candidats doivent remplir le formulaire de demande via le site Web des Prix CAFTCAD : www.thecaftcadawards.com/submissions. Les demandes complètes doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : submissions@thecaftcadawards.com indiquez l'objet : Candidature/Catégorie/Nom du projet
Par exemple : Candidature/Textiles/Beachcombers the Movie

3. Le site pour soumettre les candidatures sera ouvert à partir de 8h HNE, lundi le 19 septembre à lundi le 7 novembre 2022 à 23h59 HNE. Les candidatures pour les projets qui ont été diffusés au cours de la période d'admissibilité, mais qui ont été reçues après la date limite ne seront pas admissibles aux Prix CAFTCAD ultérieurs.
Tout le matériel de soutien doit aussi être inclus au même moment.

4. Il est possible de soumettre jusqu'à 4 noms par projet. Les candidates et candidats peuvent être soumis pour plus d'un (1) projet, mais pas pour plus de 5. Une seule personne, désignée comme lauréate ou lauréat principal, sera considérée comme personne-ressource. Si plus de 4 personnes souhaitent soumettre une candidature d'équipe, elles doivent s'identifier par un nom d'équipe (ex. : Département teinture Beachcombers).

5. Une permission doit être obtenue de la part de la conceptrice ou du concepteur des costumes, de la production, ou pour soumettre un projet dans une catégorie d'excellence dans les métiers d'arts.

6. NOUVEAU* Jusqu'à deux équipes créatives peuvent être soumises en candidature. Par exemple, si deux illustratrices ou illustrateurs différents ont travaillé sur le même projet, mais sur deux épisodes différents sans chevauchement, ils peuvent être soumis tous les

deux. Si deux équipes de confection ont travaillé sur deux épisodes différents, elles peuvent toutes les deux participer.

7. Les candidatures pour les métiers d'arts peuvent inclure jusqu'à 12 créations ou costumes d'une saison complète d'une série de télévision, ou un film s'il a été diffusé pendant la période qualificative.

Tout le matériel de soutien devra être versé au même moment.

8. Au moment d'être envoyées, toutes les soumissions de candidatures doivent inclure :

Un synopsis (max : 110 mots) du projet pour lequel la candidature est soumise.

Une biographie (max : 175 mots) et un photo-portrait (minimum 200 dpi en format JPEG) de la candidate ou du candidat ou de l'équipe. Si une équipe désire soumettre des biographies individuelles, chaque biographie ne doit pas excéder 75 mots et chacune doit figurer dans un document différent au moment d'envoyer la candidature.

Des photographies du travail provenant du projet soumis devront être versées dans un fichier Google drive seulement et le lien sera fourni avec la demande de candidature. Vous devez fournir l'accès complet et donner l'entière permission pour télécharger et copier à submissions@thecaftcadwards.com.

NOUVEAU* En plus des images requises en format PDF, les candidates et candidats peuvent aussi fournir une bande-annonce ou un montage vidéo de 3 minutes présentant l'œuvre artistique présentée. À l'heure actuelle, ce n'est pas obligatoire. La vidéo ou bande-annonce peut être téléversée sur Vimeo, YouTube ou Google drive. Si l'accès est protégé par un mot de passe, celui-ci doit être inclus dans la demande.

Veillez consulter les critères techniques ci-dessous pour les candidatures dans les catégories des métiers d'art.

Un énoncé de vision de l'artiste (max : 200 mots). Cet énoncé peut aborder l'inspiration, la recherche et les ressources utilisées.

Un fichier Word avec des légendes qui décrivent le processus (ne pas excéder 40 mots par légende) et qui correspondent aux images soumises. Par exemple : image 1, légende 1.

9. Si le synopsis, la biographie, l'énoncé de l'artiste ou les légendes dépassent le nombre de mots alloués, seul le nombre prévu sera pris à partir du début du texte. Aucune autre révision ne sera effectuée.

Critères techniques pour les candidatures dans les métiers d'art.

10. Jusqu'à 12 fichiers JPEG individuels ou PDF (non fusionnés en un gros document) peuvent être soumis. Ceux-ci peuvent inclure jusqu'à 12 costumes complètes, des créations indépendants, ou des croquis. Ceux-ci doivent être envoyés directement par courriel ou avec un lien Google drive dont l'accès par la CAFTCAD est autorisé.

— Les bordures et les titres/nom du personnel et des créatrices ou créateurs sont permis seulement sur les images soumises. Seuls les fonds blancs, noirs ou gris seront acceptés. Aucun autre élément graphique ne sera accepté.

— Pour les candidatures dans les domaines de création et des textiles, vous pouvez insérer jusqu'à 6 images sur une même page, pour montrer le progrès et le costume final tant que la soumission entière démontre un maximum de 12 costumes ou créations.

11. Pour les candidatures dans le domaine du dessin, le matériel de référence peut aussi être inclus dans les 12 fichiers JPEG ou PDF. Jusqu'à 3 images par page sont permises.

12. Les images doivent être d'au moins 640x480 de résolution, orientée soit verticalement ou horizontalement ou scannées à une résolution de 300 dpi. Les dimensions de 8,5" X 11" ou de 11" X 8.5" sont les seules dimensions acceptées.

13. Ne pas adhérer à ce processus pourrait donner lieu à la disqualification.

Le Prix Nobis de l'icône de l'industrie

1. Ce Prix est décerné à une conceptrice ou un concepteur ou à une créatrice ou un créateur des costumes ou à une collaboratrice ou un collaborateur qui s'est distingué au cours de l'étendue de sa carrière et par sa contribution aux arts du costume pour le cinéma, la télévision et les médias numériques au Canada.

2. Il n'y a pas de frais d'inscription pour une candidature pour un Prix Nobis de l'icône de l'industrie. Les candidates et candidats peuvent soumettre une candidature pour eux-mêmes, pour un pair, ou un pair/agent, réseau ou service publicitaire peut soumettre une candidature en leur nom. Si la candidature est soumise pour un pair, celui-ci doit en faire l'autorisation pour que sa candidature soit considérée. Le lauréat du Prix sera sélectionné par le conseil d'administration CAFTCAD.

3. La lauréate ou le lauréat sera annoncé jeudi le 12 janvier, 2023.

4. On demande aux lauréates ou lauréats de partager un montage-image, des extraits, leur port folio, des croquis, des photos ou tout autre élément qui illustrent l'étendue de leur carrière et qui peut être monté en une bande d'une durée de deux minutes et qui sera

présentée au cours de l'événement en gala sur place pour la remise des Prix le 5 mars, 2023.

5. NOUVEAU* Si aucun matériel d'affichage (bande-annonce, extrait d'émission, port folio, croquis, photo ou autre) illustrant l'œuvre ou la carrière, la candidate ou le candidat peut ne pas être considéré pour le Prix, à la discrétion du comité des Prix CAFTCAD.

6. La lauréate ou le lauréat devra se rendre disponible pour des événements médiatiques ayant lieu avant ou après, incluant par téléphone, par écrit ou des entrevues en direct et virtuelles.

7. Au moment d'être envoyées, toutes les soumissions de candidatures doivent inclure :

Une biographie (max : 500 mots) et un photo-portrait (minimum 200 dpi en format JPEG) de la candidate ou du candidat.

Une description (max : 250 mots) de la raison pour laquelle la candidate ou le candidat s'illustre en tant qu'icône de l'industrie canadienne du costume

Un curriculum vitæ, un montage en image ou un lien en ligne présentant les grandes réalisations de sa carrière.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS POUR LES CANDIDATES OU CANDIDATS

1. La candidate ou le candidat accepte que le comité de remise des Prix CAFTCAD se prononce sur tout différend concernant les candidatures, l'admissibilité ou les nominations et que sa décision soit finale.

2. La candidate ou le candidat et tous les individus dont la candidature est soumise ici pour examen, dégage la CAFTCAD, son personnel, le comité de remise des Prix, les membres du jury, les commanditaires et les employés de la CAFTCAD, de toute responsabilité, pour quelque raison que ce soit, en ce qui concerne la candidature et sa prise en considération pour un Prix, incluant, mais sans s'y limiter, pour toute négligence ou omission dans le traitement de la candidature ou dans sa considération pour un Prix, quelle qu'en soit la cause.

3. Un film, un programme, un épisode, une web-série ou une œuvre d'art ne peut être soumis qu'une seule fois. Une candidature pour un même projet ne peut être soumise année après année. On peut soumettre de nouveaux épisodes d'un même projet.

4. Un (1) seul épisode d'une série télévisuelle peut être soumis sauf s'il est réalisé par des conceptrices ou concepteurs différents. Une exemption est permise si l'un des projets soumis est dans un genre différent. Ex. : Si un épisode de la même série appartient au genre contemporain et un autre est d'époque, ils peuvent être soumis dans des catégories

différentes. Au moins 60 % du temps d'écran calculé en minutes doit correspondre à cette catégorie (contemporaine, époque ou science-fiction/fantaisie).

5. Le même projet peut faire des demandes multiples dans les différentes catégories des métiers d'art, ainsi que dans les catégories pour le cinéma et la télévision.

6. Les soumissions pour les prix CAFTCAD sont complètement volontaire. Il est la seule responsabilité de le ou la candidat(e) d'obtenir les consentements des entreprises de production respectives en ce qui concerne les propriétés intellectuelles soumises, et que CAFTCAD n'est aucunement responsable. Le/la candidat(e) libère par la présente toute déclaration contre toute personne ou organisation qui utilisent ces matières pour les objets de CAFTCAD.

DÉFINITIONS DES CATÉGORIES CINÉMA, TÉLÉVISION ET MÉDIAS NUMÉRIQUES

1. Conception contemporaine : costumes des 25 dernières années.
2. Conception d'époque : costumes du passé, plus anciens que les 25 dernières années.
3. Conception pour la science-fiction/fantaisie : costumes futuristes ou d'un autre monde.
4. Les catégories pour le cinéma incluent les longs métrages et les films tournés pour la télévision.
5. Les catégories pour la télévision incluent les séries épisodiques, les séries limitées, les miniséries et les docudrames. Seul un (1) seul épisode peut être soumis sauf s'ils correspondent à des genres différents. Si un épisode d'une même série appartient au genre contemporain et un autre de la même série est d'époque, ils peuvent être soumis dans des catégories différentes. Au moins 60 % du temps d'écran calculé en minutes doit correspondre à cette catégorie (contemporaine, époque ou science-fiction/fantaisie).
6. Un film inclut les documentaires
7. Un film inclut les films pour la télévision
8. Un court métrage se définit comme une production dont la durée est moins de 40 minutes incluant le générique.
9. Un long métrage indépendant se définit comme une production d'une durée de 50 minutes ou plus et dont le budget alloué aux costumes ne dépasse pas les 20 000 \$ avant la TVH.
10. La création SFX se définit comme des costumes fabriqués en utilisant des techniques ou des matériaux non traditionnels pour créer ou embellir des costumes spéciaux comme une combinaison spatiale, une mascotte, une armure, de superhéros, de grossissement, etc.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE VOTE

1. Le premier tour de scrutin, qui déterminera les nominations officielles à partir de toutes les candidatures complètes, sera effectué par un Jury sélectionné qui inclut, mais ne se limite pas, à des professionnels de l'industrie tels que des créatrices et des créateurs de

mode canadiens, des conservatrices et conservateurs de mode historique, des critiques des médias, des directrices et directeurs artistiques, des éducatrices et éducateurs dans les domaines de la mode, du costume ou du cinéma, les dessinatrices et dessinateurs de mode et des membres CAFTCAD qui ne sont pas en nomination dans les catégories dont ils sont jury. Le premier tour de scrutin aura lieu entre le 20 novembre 2022 et le 27 décembre 2022.

2. Chaque membre du jury évaluera les candidatures soumises dans sa catégorie (cinéma, télévision, web-série, etc.) par un portail en ligne et assignera une note à chacune des candidatures pour ce premier tour. Ces résultats seront envoyés directement au comité de remise des Prix pour être traités.

3. Les meilleures productions ou candidatures dans les métiers d'art (selon le nombre de candidatures soumises dans chaque catégorie), basées sur les notes calculées seront considérées comme finalistes en nominations officielles et présentées sur le bulletin de vote final. Ce bulletin de vote final sera annoncé et publié en tant que Nominations officielles.

4. **NOUVEAU* Conflit d'intérêts.** Aucun juré, ni membre de sa famille immédiate, ni membre de son équipe créative actuelle ne peut figurer dans la compétition pour laquelle il est membre du jury.

Si un juré est présentement en relation avec un candidat (en tant que membre de son équipe créative ou qui a travaillé sur le projet en question au cours des 12 derniers mois), il doit déclarer cette relation et s'abstenir de juger l'œuvre soumise.

5. **NOUVEAU*** Toutes les délibérations du jury sont confidentielles. Les Prix CAFTCAD ne révèlent pas le nom des jurés dans chaque jury. Les jurés ne doivent pas révéler le jury sans lequel ils siègent, ni discuter des visionnements en dehors des séances de jury. Une fois les nominations officielles publiées, le Jury pourra révéler qu'il a fait partie du processus, mais sans révéler aucune autre information sur tout forum public.

6. **NOUVEAU*** Toute discussion de jury, en personne ou en ligne seront dirigés de manière professionnelle en respectant que tous les candidats sont également dignes de la même considération. Les membres du jury qui sont perturbateur/perturbatrice ou qui manque de professionnalisme peuvent être demandés à quitter.

7. Le deuxième tour de scrutin sera effectué par tous les membres en règle CAFTCAD via un formulaire de vote en ligne entre le 20 janvier, 2023 et le 12 février 2023. Ces votes seront compilés avec les scores provenant du jury et calculés afin d'obtenir les plus hauts scores. Les premiers choix sélectionnés seront désignés comme lauréates ou lauréats du Prix dans leur catégorie respective. Les lauréates et lauréats des Prix seront gardés strictement confidentiels jusqu'à la remise des Prix CAFTCAD le 5 mars 2023.

8. Le dernier jour pour s'inscrire en tant que membre CAFTCAD afin d'être admissible à voter est le 30 janvier, 2023.

9. Un membre CAFTCAD commercial ou soutien de l'industrie ne recevra qu'un (1) vote par abonnement.

10. NOUVEAU* En cas d'égalité au deuxième tour de scrutin par les membres CAFTCAD, la gagnante ou le gagnant sera déterminé par celle ou celui qui aura obtenu la note la plus haute octroyée par le jury au premier tour de scrutin.

PRIX OCTROYÉS PAR UN JURY

Le Prix Nobis de l'icône de l'industrie et le Prix de la conception de costume pour le cinéma et la télévision - échelle internationale, sont des prix octroyés par un jury seulement. Ils seront décidés par le conseil administratif de la CAFTCAD sous recommandations du comité des Prix CAFTCAD.

NOUVEAU* Des exceptions peuvent être faites si un grand nombre de candidatures sont soumises dans les catégories de conception de costume pour le cinéma et la télévision — échelle internationale et que le comité de remise des Prix juge approprié d'inclure ces catégories dans le deuxième tour de scrutin voté par les membres CAFTCAD.

GAGNANTS OFFICIELS DES PRIX CAFTCAD 2023

En tant que gagnante ou gagnant d'un Prix CAFTCAD, la lauréate ou le lauréat principal recevra un trophée, « Judy » fait à la main. Comme l'espace de la plaque sur le trophée est restreint, on vous demandera de décider des noms à inscrire ou de créer un nom de groupe qui tiendra dans l'espace prévu. Un seul trophée Judy sera octroyé par Prix.

Des trophées supplémentaires peuvent être commandés sur mesure au coût de 350 \$ chacun pour des individus ayant leur nom au générique vérifié par le comité de remise des Prix, **entendu qu'il pourrait y avoir un délai de 4 à 8 semaines.**

Votre nom se retrouvera sur le site Web www.thecaftcadawards.com en tant que gagnante ou gagnant officiel, sur les médias sociaux des prix CAFTCAD et pourrait être inclus dans un communiqué de presse.

Seuls le ou les noms désignés tels qu'écrits sur la demande originale seront gravés et des efforts seront faits pour inclure toute l'équipe des costumes si possible. Pour les catégories de conception, le nom de la conceptrice ou du concepteur des costumes sera le nom principal inscrit dans chaque catégorie. Pour les catégories des métiers d'art, jusqu'à 4 noms peuvent y figurer ou un nom d'équipe peut être choisi.

Le photo-portrait fourni pourra être utilisé à des fins de promotion dans la presse ou les médias sociaux.

On pourrait vous contacter pour des entrevues en direct/en ligne ou pour la presse écrite.

MÉDIAS SOCIAUX ET POUR CONSIDÉRATION

La CAFTCAD s'efforcera de promouvoir les candidates et candidats en nominations officielles par le biais de @caftcadawards et de @caftcad sur Instagram, Twitter, et Facebook.

@caftcadawards republiera les propres publications et les « pour considération » des nominations, mais pas sur leur page principale.

La CAFTCAD n'enverra pas de promotion ni de « pour considération » des nominations à ses membres ou à sa liste d'envoi.

Nous vous encourageons fortement à partager des photos, des images des coulisses et du processus de création tout au long de la période de création. Pour une plus grande visibilité, utilisez les mot-clés #caftcadawards2022 #caftcadawards ou #caftcad

FOIRE AUX QUESTIONS

Q : Que faire si je n'ai pas accès au lien vers le programme que je souhaite soumettre ?

R : Contactez votre maison de production, producteur, chaîne ou studio. Si un lien ne peut pas être partagé, la demande ne pourra pas se qualifier comme candidate.

Q : Le studio ou la chaîne peut-il partager le lien de visionnement directement avec le Jury ou les membres CAFTCAD ?

R : Oui. La CAFTCAD peut vous fournir une lettre à partager avec votre chaîne ou studio pour les informer des délais et des exigences. La CAFTCAD communiquera directement avec les chaînes et les studios uniquement pour partager la liste d'adresse courriel du jury ou des membres CAFTCAD à des fins d'envoi de liens.

Q : La CAFTCAD peut-elle m'aider à obtenir le lien ?

R : La CAFTCAD peut fournir une lettre aux candidates et candidats pour la partager avec votre maison de production. La CAFTCAD ne peut pas localiser un lien pour le compte de la candidate ou du candidat. C'est à la candidate ou au candidat de le faire.

Q : Puis-je envoyer une production de l'année précédente ?

R : La période d'admissibilité est du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} mars 2023, si votre soumission a été diffusée entre ces dates et n'a pas été soumise auparavant, elle est admissible.

Q : Pourquoi est-ce uniquement la conceptrice ou le concepteur des costumes qui sera en nomination ou qui gagnera (pour les catégories qui ne sont pas des métiers d'art) ?

R : Seul le nom de la conceptrice ou du concepteur des costumes est inscrit sur la plaque ou promu dans les médias sociaux pour des raisons de concision dans la presse. L'équipe complète aura son nom sur le site Internet et le programme de la soirée si applicable. Nous sommes fiers d'être la seule cérémonie de Prix qui nomme toute l'équipe des costumes de cette façon.

Q : Pourquoi seulement 4 noms peuvent-ils être soumis dans la catégorie des métiers d'art ?

R : À cause de l'espace restreint sur le communiqué de presse, le site Internet et le trophée « Judy ».

Q : Pourquoi dois-je obtenir la permission et l'approbation pour les images (dans les catégories des métiers d'art) de la part de la candidate ou du candidat si je fais une demande pour le compte de quelqu'un d'autre ?

R : La candidate ou le candidat ne désire peut-être pas être nommé ou une œuvre pourrait lui être incorrectement attribuée.

COORDONNÉES/QUESTIONS

Pour toute autre question ou requête, veuillez nous contacter par courriel à submissions@thecaftcadawards.com

Les Prix CAFTCAD fonctionnent principalement grâce à des bénévoles qui donnent généreusement de leur temps pour rendre cet événement possible. Nous demandons aux participants de faire preuve de patience en matière de traitement de l'information, de temps de réponse et d'erreur techniques potentielles. Nous sommes extrêmement reconnaissants pour l'immense passion qu'ils démontrent en célébrant les Arts du costume canadiens.